

**AVIS D'ATTRIBUTION
AVENANT AU CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF
A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N° 6894**

Le Port autonome de Strasbourg et la société LINGENHELD ENVIRONNEMENT, société par actions simplifiée au capital de 3 545 460,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 385 351 036 et dont le siège social est situé à 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM – Chemin du Hitzhal – Carrefour Bellevue - ont conclu le 20/12/2024 un contrat d'occupation portant mise à disposition d'un terrain de 3 200 m² situé 14 rue de Bayonne à Strasbourg pour le stockage de matériaux inertes pour une période de 10 mois à compter du 7 octobre 2024 avec possibilité de proroger jusqu'au 30 septembre 2025.

Le Port autonome a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial qui a consisté en une publication sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 23 août au 4 octobre 2024 sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques dont l'application a été étendue au domaine privé par décision du Conseil d'administration. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société LINGENHELD ENVIRONNEMENT.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.